

**DECISION**

**LE PRÉSIDENT,**

- Vu** le code de l'Éducation ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Université de Lorraine approuvé par délibération du conseil d'administration en date du 12 février 2013, notamment son article 14-2 ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** les statuts de l'ENSG en date du 2 novembre 1988 ;
- Vu** la proposition de nomination des personnalités extérieures adressée par le Président du Conseil de l'ENSG en date du 16 octobre 2013 ;

**DECIDE**

Article 1

Sont nommées en qualité de personnalités extérieures au Conseil de l'ENSG:

Pour les représentants des collectivités locales :

- M. Louis CAUSERO, conseil général (CG de Meurthe et Moselle)
- M. Christophe CHOSEROT, délégué enseignement supérieur-conseiller régional de Lorraine (Région Lorraine)

Pour les représentants des activités économiques :

- M. Gilbert STEIN, Directeur géosciences (AREVA)
- M. André DURBEC, Directeur Général stratégie du développement (BURGEAP)
- M. Patrice HALTEBOURG, Président fédération régionale des travaux publics (Colas)
- M. Bertrand CHAVANE, Vice-président technologie (CGG)
- M. Jean-Jacques REVERDY, Directeur affaires industrielles (ERAMET)
- M. Olivier PEYRET, Vice-Président new business (Schlumberger)
- M. Daniel VIARGUES, Président France (Solétanche Bachy)
- M. Jean-Jacques BITEAU, Directeur coordination et arbitrage de l'exploration (Total)

Pour le représentant des grands services publics :

- M. Laurent LE BEL, Conseiller du Président (BRGM)

Pour le représentant de l'Association des Anciens Elèves

- M. Sébastien LEMMET, Président de l'AAIAEENSG

Article 2

Le Directeur général des services de l'université de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée de manière permanente à la Présidence, dans les locaux de l'ENSG et publiée sur le site internet de l'établissement.

Fait à Nancy, le 19 novembre 2013

Pierre MUTZENHARDT



Affiché à la Présidence et transmis au Recteur,  
Chancelier des universités le 20 NOV. 2013